



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX
DES MONTS FAUCILLES**

Rapport relatif au Prix et à la Qualité du Service

R.P.Q.S. Exercice 2014

Présenté conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des
Collectivités Territoriales

Afin de respecter la Réglementation en vigueur et en particulier le décret n° 2007-765 du 02/05/2007 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable le syndicat rédige tous les ans un RPQS avec l'ensemble des informations et indicateurs utiles.

Il a pour objet principal une réelle transparence dans la gestion du service, tant au plan technique que financier, qui permette d'apprécier la qualité du service et rechercher une meilleure maîtrise des coûts.

Il est présenté au Comité Syndical, avant d'être transmis à chaque Maire pour le présenter aux Conseils Municipaux avant la fin décembre.

Dans les quinze jours suivants la présentation au Conseil Municipal, le rapport est mis à disposition du public, en mairie.

Le public en est avisé par affichage pendant au moins un mois.

Un exemplaire est remis pour information à Monsieur le Préfet.

Siège : 2, rue de la Mairie 88220 UZEMAIN
Tel : 03 29 30 71 80 – Fax : 03 29 30 74 97

Site internet : <http://www.sie-monts-faucilles.com>

SOMMAIRE

I – CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE	
I.1 – Nature et prestations du service – population desservie	2
I.2 – Vente d'eau aux communes adhérentes	3
I.3 – Ouvrages de production, transfert, stockage et distribution	3
I.4 – Organisation administrative du service	4
I.5 – Nature et bilan des ressources	5
I.6 – Volumes vendus et nombre d'abonnés par groupe de communes	5
I.7 – Conventions de vente d'eau	5
I.8 – Récapitulatif des chiffres clés	6
I.9 – Linéaire de réseau	6
I.10 – Faits marquants de l'exercice	7-8-9
II – TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE	
II.1 – Fixation des tarifs en vigueur	10
II.2 – Prix du service d'eau potable	10
II.3 – Redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique	11
II.4 – Évolution du tarif de l'eau potable	11-12
II.5 – Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	13
II.6 – Recettes d'exploitation de la collectivité	14-15
III – INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE D'EAU POTABLE	
III.1 – Résultats du contrôle réglementaire sur les eaux distribuées	16
III.2 – Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau	17
III.3 – Rendement du réseau de distribution	18-19
Indice linéaire des volumes comptés	
Indice linéaire des pertes en réseau	
Taux moyen de renouvellement des réseaux	
III.4 – Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	19
IV – FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	
IV.1 – Montants financiers des travaux engagés lors du dernier exercice	20
IV.2 – Branchements en plomb	20
IV.3 – Etat de la dette	
IV.4 – Montant des amortissements réalisés	20
IV.5 – Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et ses performances environnementales	20
IV.6 – Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours des derniers exercices	20
V. – ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DOMAINE DE L'EAU	
V.1 - Montant des abandons de créance ou de versements à des fonds de solidarité (en application de l'article L115 -3 du code de l'Action Sociale de la Famille).	20
V.2 – Descriptifs et montants financiers des opérations de coopération décentralisées conduites (en application de l'article L1115-1-1 du C.G.C.T)	

I - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE

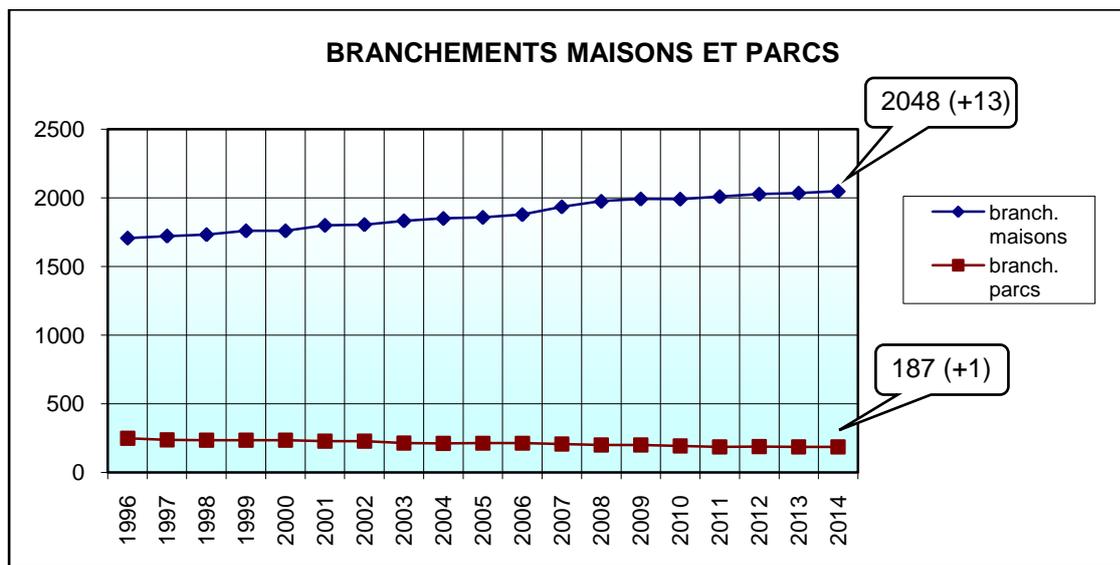
I.1 – Nature et prestations du service - population desservie

Le syndicat assure la production, la protection des points d'eau potable, le traitement, le transport, le stockage et la distribution publique d'eau potable. Il assure pour le compte des communes la création et l'entretien des réseaux de défense incendie.

14 communes adhèrent au syndicat : Uzemain – Charmois l'Orgueilleux – Escles – Lerrain – Pierrefitte – Jésonville – Bonvillet - Les Vallois – Sans Vallois – Senonges – Pont les Bonfays – Dommartin les Vallois – Dombasle devant Darney – Renauvoid.



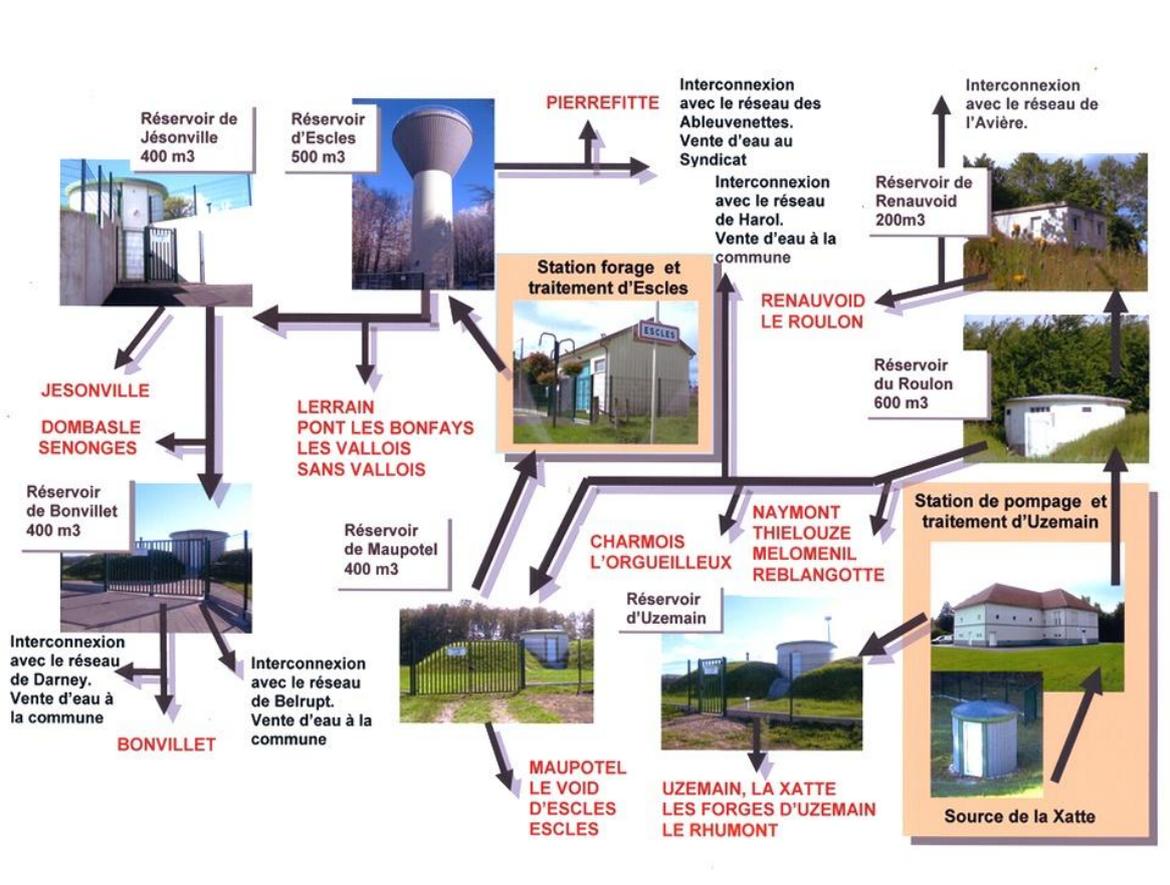
Population : **4034** habitants au recensement de 2010 ; **2048** branchements domestiques et **187** branchements de parcs soit un total de **2235** branchements.



I.2 - Vente d'eau aux communes non adhérentes

- En cas de besoin, la Commune de Harol et le Syndicat des Eaux des Ableuvenettes dont le réseau est relié à notre Syndicat peuvent être alimentés.
- Le syndicat des eaux de l'Avière (secteur de Renauvoid) est relié à notre syndicat, il peut lui aussi être alimenté par le réservoir de Renauvoid.
- Le réservoir de Renauvoid est le plus haut point d'alimentation du Syndicat.
- La commune de Belrupt est, depuis novembre 2006 alimentée par le réservoir de Bonvillet (soit environ 11 000 m³ par an).
- La commune de Darney est raccordée au réseau à Bonvillet depuis décembre 2007 (fourniture maxi prévue de 100 m³/jour). La commune de Darney n'utilise ce service que ponctuellement.

I.3 - Ouvrages de production, transfert, stockage et distribution



Le réseau d'eau est alimenté par la **source de Rejonrupt (la Xatte)** à Uzemain, un complément est assuré par le **forage d'Escles (station Marcel DEBLAYE)**.

Le débit de la source de Rejonrupt atteint : **180 m³/heure**

Le prélèvement maximum horaire est de **162 m³**.

Il s'agit d'une eau douce qui est ensuite neutralisée à la station de pompage d'Uzemain afin de la rendre moins agressive.

Deux bacs de neutralisation permettent de traiter **1440 m³ /jour**.

Le forage d'Escles assure un complément pour la partie ouest du réseau avec un prélèvement possible de **60 m³/heure**.

Avec une pompe enfouie à 80 m de profondeur, et ses filtres de neutralisation, la station Marcel DEBLAYE à Escles assure l'approvisionnement complémentaire de la partie ouest du réseau depuis la commune d'Escles avec une production journalière de **300 à 500 m³**.

I.4 - Organisation administrative du service

LE COMITE SYNDICAL

Président : Alain PIERRE

Vice-présidents délégués : Vincent HUMBERT, (secteurs de Uzemain, Charmois l'orgueilleux)

Michel BODEZ, (secteurs de Jésonville, Bonvillet)

Frédéric DUVOID, (secteurs de Lerrain Escles)

Président et vice-présidents sont élus par les délégués communaux (28 titulaires , 28 suppléants) représentant les 14 communes. Ils se réunissent en Comité pour délibérer et prendre les décisions nécessaires au fonctionnement du syndicat : budget, personnel, investissements, tarifs, règlement etc...

LE PERSONNEL

Secrétariat général : Daniel BEAURENAUT

Secrétariat facturation : Nathalie PIERRON

Services techniques : Stéphane THIEBAUT, Claude KEDZIA, Eric GRANDCLAUDON.

Les services techniques assurent l'entretien du réseau, son fonctionnement et le contrôle de la production, le relevé des compteurs, la maîtrise d'œuvre et les travaux d'extensions ou de renforcement de moyenne importance.

LES MEMBRES DU COMITE SYNDICAL

Chaque commune est représentée par 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants.

Elections de mars 2014 * membre titulaire

•• Uzemain

Alain PIERRE *(Maire, Président)

Vincent HUMBERT *(Vice-Président)

Marcel BRICE

Christian GADNEL

•• Charmois l'Orgueilleux

Hervé DIDELOT *

Jean-Philippe LAN *

René DROUOT

Jean BARTHELEMY

•• Escles

Cyril FRICAUX *

Michel VILLIERE *

André BRETZNER

Thierry ROMARY

•• Lerrain

Frédéric DUVOID *(Vice- président)

Jean Claude GERARD *

François GORNET

Frédéric BAULET

•• Pierrefitte

Pascal NOEL *

Laurent AUBRY *

Christophe HATON

Daniel LAGRUE

•• Jésonville

Damien CLEVY*

Bernard DIDELOT*

Brunot COLIN

Remy LALLOZ

•• Bonvillet

Michel BODEZ *(Vice-Président)

Hervé THIERY *

Catherine POUSIN

Corinne MARTIN

•• Pont les Bonfays

Michel ROUSSEL *

François THIERY *

Denis PETITDEMANGE

Alain GERARD

•• Les Vallois

Fabrice PINCHON *

François GOBIN *

Jérôme COLIN

Christophe BRIOT

•• Sans Vallois

Agnès CHRISTOPHE *

Emmanuel MOREL *

Pierre CHRISTOPHE

Hugo PERREY

•• Dommartin les Vallois

Magali MULOT *

Pascal LELARGE *

Damien LELARGE

Marie Odile LEJEUNE

•• Renauvoid

Raymond GITZHOFFER *

Liliane BERNARD *

Yohan CHOLLEY

René POIROT

•• Dombasle devant Darney

Olivier POIROT *

René DUFAYS *

Hervé BOUTON

Jean Luc BYTNER

•• Senonges

Michel GAUDE *

Marie Christine ANDRE *

Bernard ANDRE

Katia LAVAL

I.5 - Nature et bilan des ressources

POMPAGE en m³

Année	Source d'Uzemain	Forage d'Escles	Total
2006	260 625	126 980	387 605
2007	291 213	127 559	418 772
2008	254 151	124 437	378 588
2009	238 517	126 257	364 774
2010	248 924	144 770	393 694
2011	262 691	128 135	390 826
2012	230 334	156 051	386385
2013	242 925	158 990	401 915
2014	261 261	152 788	414 049

Note : Les volumes pompés et traités sont identiques.

I.6 - Volumes vendus et nombre d'abonnés par groupes de communes

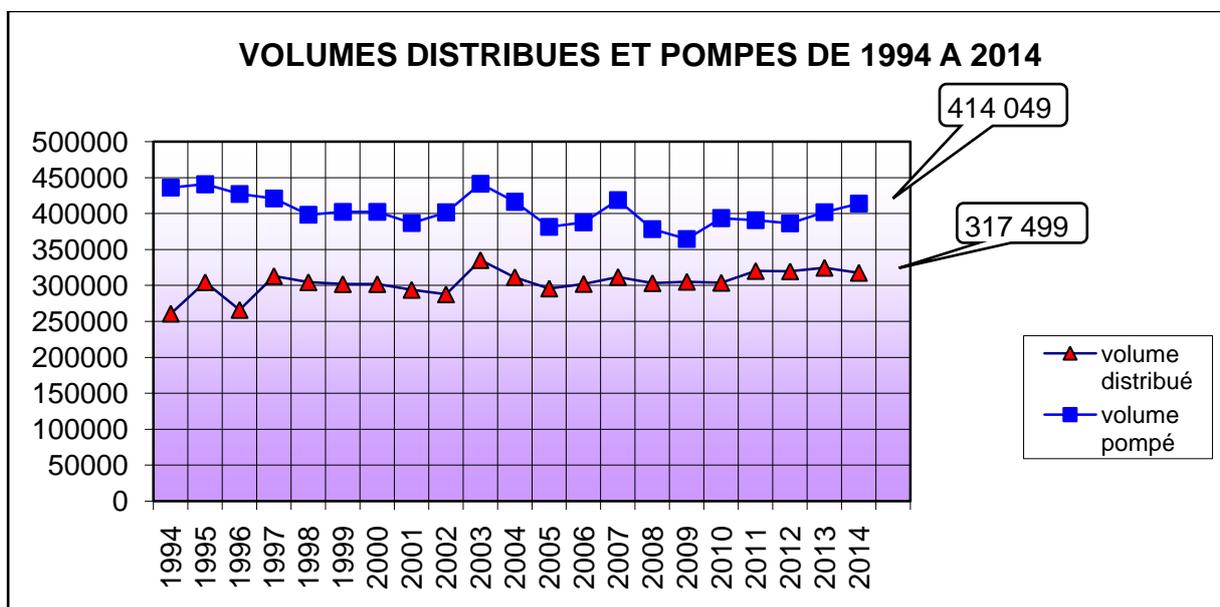
2014	Branchement Maison	Branchement Parcs	Volumes distribués
Escles / Void d'Escles	242	32	39 422
Bonvillet / Jésonville	253	20	33 365
Charmois l'Orgueilleux	277	41	48 388
Renauvoid	55	2	4 250
Pierrefitte / Sans-Vallois / Senonges	212	8	39 127
Uzemain	569	55	70 533
Dombasle devant Darney / Dommartin / Les Vallois / Pont les Bonfays	184	18	37 394
Lerrain	256	11	29 183
Volume exporté			15 837
TOTAL	2048	187	317 499m³

I.7 - Conventions de vente d'eau

Lien contractuel	Usage	Volumes distribués 2014	Débit de pointe maxi	Date d'effet	Durée
SI de l'Avière	Secours	96m ³	12 m ³ /heure	Renouvelé 01/01/10	Illimitée
Commune de Harol	Secours et permanent	301 m ³	60 m ³ /jour	Renouvelé 14/04/2012	Illimitée
SI des Ableuvenettes	Secours	2577m ³	30 m ³ /heure	01/01/90	Illimitée
Commune de Belrupt	Permanent	7186m ³	9 m ³ /heure	01/01/07	Illimitée
Commune de Darney	Secours	5677m ³	100 m ³ /jour	01/01/08	Illimitée

I.8 - Récapitulatif des chiffres clés

	2010	2011	2012	2013	2014	Variation
Nombre d'habitants	4034	4034	4034	4034	4034	0%
Nombre de branchements domestiques	1991	2009	2027	2035	2048	+0,63%
Nombre de branchements de parcs	194	187	189	186	187	+0,5%
Volumes distribués en m3	303 634	320 053	319520	324499	317 499	- 2%
Volumes pompés en m3 (dont volume exporté)	393 694	390 826	386385	401915	414049	+2,9%
Rendement brut du réseau	77%	81.9 %	82,7%	80.7%	76,68%	- 4%



I.9 – Linéaire du réseau

Le linéaire du réseau de desserte est de 190 kms.



I.10 - Faits marquants de l'exercice

REPARATION DE FUITES :

19 fuites ont été réparées dont 12 sur le feeder et 7 sur des branchements.

Roulon 1 ; Thiérouze 6 ; Charmois 2 ; Maupotel 1 ; Jésonville 1 ; Dombasles 3 ; Uzemain 1 ; Sans Vallois 1 ; Lerrain 1 ; Pierrefitte 1 ; Naymont 1.

TRAVAUX D'ENTRETIEN DU RESEAU :

Février 2014 : Amélioration qualité de l'eau

Station de traitement d'Uzemain: Les résultats des analyses de décembre 2013 montraient une teneur en aluminium de 27µg/l (microgramme par litre), en mars 2014 de 20µg/l et en décembre 2014 de 17µg/l.

Le remplacement de brides en aluminium (7 au total) par des brides en inox ainsi que la boulonnerie (inox/laiton) dans les bâches d'eau traitée a permis d'améliorer la qualité de l'eau : en mars 2015 la teneur en aluminium est devenue inférieure à 5µg/l (la limite supérieur de qualité étant de 200µg/l).



Mars 2014 :

Réservoir de Maupotel : Problème sur batterie solaire (Hors Service).

Suite à un manque de luminosité (longues périodes de brouillard) Batterie changée (coût 1200 euro). Un branchement après extension du réseau électrique de distribution est à étudier.

Station d'Uzemain : Modification des tuyaux inox d'alimentation de neutralite en vrac. Branchement d'une deuxième sortie pour faciliter l'étalement du produit dans le filtre.



Avril 2014 : Energie

Réservoir de Jésonville : Défaut sur le câble d'alimentation téléphonique du réservoir de Jésonville entraînant la rupture de transmission de données avec la supervision (pas d'informations retransmises et non fonctionnement en automatique du réservoir concerné). Après contact avec les services réseau orange, un défaut de conception du réseau nous incombant a été constaté : le câble téléphonique a été posé dans le même fourreau que le câble d'alimentation électrique (après compteur sur une longueur de 140 mètres en domaine public (travaux effectué en en 1992 par une entreprise missionnée par la commune de Jésonville). Nous avons entrepris sans plus attendre la remise aux normes de l'installation profitant des travaux de raccordement électrique d'éoliennes passant au même endroit.



Mai 2014 : Amélioration de la qualité de l'eau :

Station de neutralisation d'Uzemain :

Suite à une conductivité sensiblement inférieure à la norme (mesurée en **micro-Siemens** par cm : 200µs/cm) constatée en 2012 de 180µs/cm, la mise en place d'un apport complémentaire manuel de neutralite par sac de 25kgs a été adopté pour maintenir une hauteur maximum de filtration.

Le temps de contact nécessaire au bon équilibre calcocarbonique de l'eau traitée étant ainsi allongé, les résultats des analyses de 2014 montrent un respect total de la norme de 200 µs/cm minimum.

Une étude de faisabilité destinée à augmenter la hauteur d'eau et de neutralite a été réalisée. Les travaux seront effectués en 2015.

Octobre 2014 : Pollution

Station de pompage d'Uzemain :

Lors de fortes précipitations, une pollution bactériologique a été détectée dans l'eau brute à la station de pompage d'Uzemain.

Plusieurs causes possibles et simultanées ont été relevées :

- Fortes précipitations
- Pollutions du ruisseau de la Xatte par des rejets d'une ferme.
- Défaut accidentel du traitement de chloration de l'eau.

Après les mesures de traitement adaptées et une nouvelle analyse, au bout de deux jours la qualité est revenue à la normale.

Une étude est demandée à un hydrogéologue.

Le cabinet Cachet Marly a été retenu pour effectuer un multitraçage afin de déterminer les origines possibles de la pollution. L'étude sera réalisée courant 2015.

Novembre 2014 : Energie :

Réservoir de Pierrefitte : Problème de décharge des deux batteries posées en novembre 2009 et servant à l'alimentation de la télégestion au réservoir de Pierrefitte,(coût de deux batteries 2700€) ces batteries ont pu être conservées en effectuant des charges régulières (toutes les semaines) effectivement l'hiver les batteries souffrent du manque d'ensoleillement.

Décembre 2014 :

Dégâts par le vent sur l'étanchéité du dôme du réservoir de Pierrefitte feuille de revêtement décollé, intervention rapide de l'entreprise CUNIN en assurance décennale.

Station de pompage d'Escles

Fuite sur les fûts servant de filtre de neutralisation à la station de pompage d'Escles dus à des coups de béliers anormaux.

Etude diagnostique par l'entreprise Honoré des Forges et la SOGEA toutes deux spécialisées dans le domaine.

Colmatage de la fuite en urgence par la SOGEA.

Une expertise a été effectuée par les entreprises SOGEA et TOUSSAINT (Sans Vallois) démontrant un mauvais réglage du démarreur progressif de la pompe qui occasionnait les coups de bélier, l'entreprise Toussaint a procédé au réglage de la pompe.



TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT REGULIERS

STATIONS :

Lavage des 2 filtres toutes les 2 semaines des 2 bâches d'eau brute et des 2 bâches d'eau traitée tous les 6 mois.

Station d'Uzemain : chargement de neutralite tous les 2 mois (6 palettes de 40 sacs de 25 kg).

Station d'Escles : chargement de neutralite tous les 3 mois (4 palettes de 40 sacs de 25 kg).

RESEAU :

Enrobé : reprises des fouilles occasionnées par les fuites sur les voies communales ou départementales.



Purges régulières du Feeder et des antennes des canalisations dans les communes.

Vérification des ventouses et entretien des stabilisateurs de pression.

Essais de Géolocalisation du réseau :

Afin d'établir des plans plus précis et plus détaillés du réseau AEP nos techniciens ont repéré, tracé et géolocalisé le secteur de Maupotel avec une entreprise spécialisée (DETECTO de Mulhouse) essais concluant ; mise à jour des plans.

CHATEAUX D'EAU :

Vidange, nettoyage et désinfection de tous les réservoirs, 2 cuves : Uzemain, Le Roulon, Renauvoid, Maupotel, Jésonville, Bonvillet et 1 cuve à Escles.



II - TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE

II.1 - Fixation des tarifs en vigueur

L'assemblée délibérante a voté les tarifs 2014 le 14 décembre 2013.

Le service est assujéti à la TVA.

Le prix du service comprend : une part fixe (prime fixe annuelle) et une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable.

Les abonnements sont payables d'avance et annuellement ; les volumes sont relevés annuellement.

Les abonnés ont la possibilité de demander un prélèvement mensuel réparti sur 10 mois avec régularisation en octobre.

Redevance pour pollution d'eau domestique :

Cette redevance est perçue dans toutes les communes quelle que soient leur population. Elle remplace l'ancienne « contre-valeur » de la redevance de pollution domestique qui, jusqu'au 31 décembre 2007, n'était perçue que dans les communes comprenant au moins 400 habitants agglomérés permanents et saisonniers pondérés.

II.2 - Prix du service d'eau potable

PRIX DE L'EAU	Tarif 2009	Tarif 2010	Tarif 2011	Tarif 2012	Tarif 2013	Tarif 2014
de 1 à 500 m3	1,02€	1,02€	1,04€	1,06€	1,08 €	1,09 €
de 501 à 1000 m3	0,89€	0,89€	0,90€	0,93€	0,94 €	0,95 €
de 1001 à 1500 m3	0,83€	0,83€	0,84€	0,86€	0,87 €	0,88 €
plus de 1500 m3	0,73€	0,73€	0,74€	0,76€	0,77 €	0,78 €
PRIX DES SERVICES						
compteur gelé	114€	114€	120€	123€	125 €	126 €
branchement neuf complet	655€	655€	688€	705€	720 €	722 €
branchement neuf sans regard	410€	410€	430€	441€	450 €	451 €
support de compteur	24€	24€	25€	25€	26 €	27 €
pose de tuyaux quel que soit le diamètre	1,88€	1,88€	1,91€	1,96€	2,00 €	2,00 €
prime fixe maison	38€	38€	39€	40€	41 €	42 €
prime fixe parc	19€	19€	19,50€	20€	20,50 €	21 €
travaux de fontainerie :						
prise en charge	25€	25€	26€	26€	27 €	28 €
tarif horaire	25€	25€	26€	26€	27 €	28 €
fermeture définitive d'un branchement :						
branchement maison	38€	38€	39€	40€	41 €	42 €
branchement parc	19€	19€	19,50€	20€	20,50 €	21 €
pièces fontainerie coefficient	1,20	1,20	1,20	1,20	1,20	1,20

II.3 – redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique

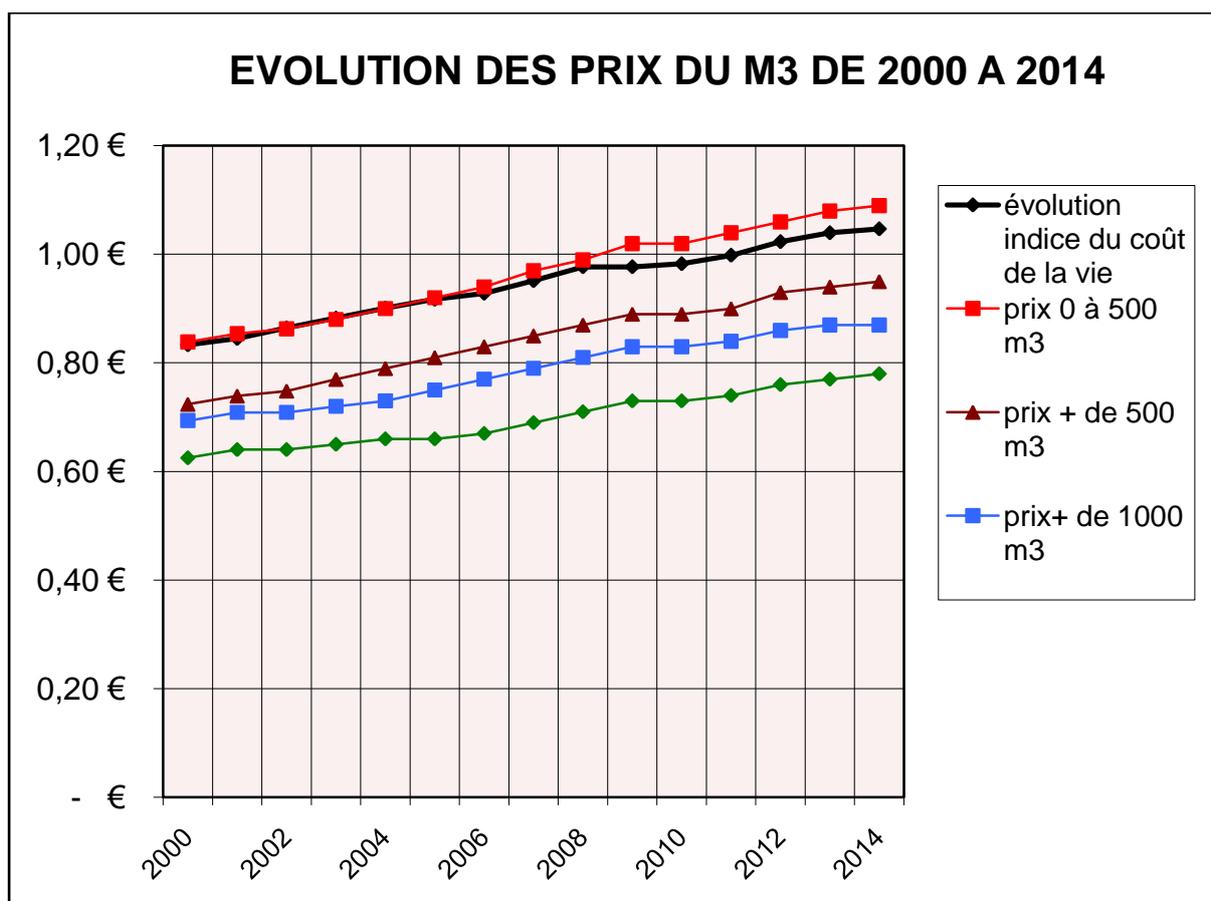
Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse :

Bonvillet	0,290	Senonges	0,290
Charmois l'Orgueilleux	0,290	Uzemain	0,290
Dombasle-devant-Darney	0,290		

Agence de l'eau Rhin-Meuse :

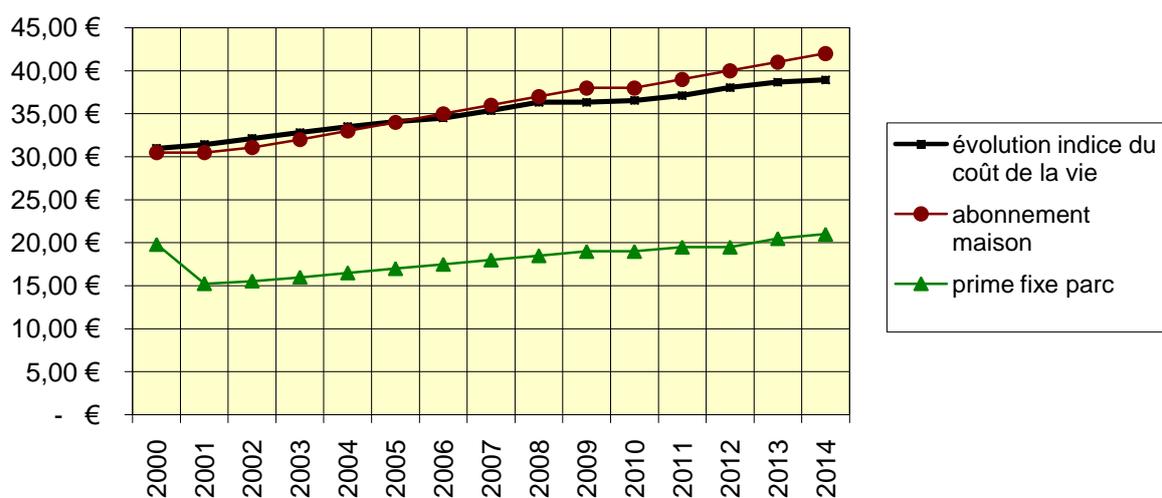
Dommartin les Vallois	0,330	Pont les Bonfays	0,330
Escles	0,330	Renauvoid	0,363
Jésonville	0,330	Sans Vallois	0,330
Lerrain	0,330	Les Vallois	0,330
Pierrefitte	0,330		

II.4 - Evolution du tarif de l'eau potable



En 2014, les tarifs du syndicat ont été augmentés de 0,93% (indice des prix à la consommation +0,7%)

EVOLUTION DU PRIX DES ABONNEMENTS DE 2000 A 2014



**Réunions du Comité Syndical, 14 communes représentées
(2titulaires et 2 suppléants par commune)**



Station de pompage et traitement d'Uzemain avant travaux

Station après les travaux en 2010

II.5 – Prix TTC du service pour 120m³

FACTURE POUR 120 m3 CONSOMMÉS EN 2013

	Quantité	Prix au M3	Total		
Consommation facturée tranche 1	120	1,08 €	129,60 €		TVA à 5,5%
Prime fixe maison (2013)	1	41,00 €	41,00 €		TVA à 5,5%
DISTRIBUTION DE L'EAU			170,60 €		
Redevance Pollution Domestique (Taux moyen)	120	0,30 €	36,00 €		TVA à 5,5%
ORGANISMES PUBLICS			36,00 €		
TVA	Base 206,60 €	5,5 %	11.36 €		
NET A PAYER			217.96 €		

FACTURE POUR 120 m3 CONSOMMÉS EN 2014

	Quantité	Prix au M3	Total	Var.	
Consommation facturée tranche 1	120	1,09 €	130,80 €	+0,93%	TVA à 5,5%
Prime fixe maison (2014)	1	42,00 €	42,00 €	+2,4%	TVA à 5,5%
DISTRIBUTION DE L'EAU			172,80 €		
Redevance Pollution Domestique (Taux moyen)	120	0,31 €	37,20 €	+3,2%	TVA à 5,5%
ORGANISMES PUBLICS			37,20 €		
TVA	Base 210,00 €	5,5 %	11.55 €		
NET A PAYER			221.55 €	+1,62%	

Les tarifs du syndicat ont été augmentés de 0,93% (indice des prix à la consommation +0,7%) dans le même temps, les tarifs de la redevance pour pollution domestique ont été augmentés de 3,2%. (augmentés de 3,4% en 2013)
Le prix net à payer subit une hausse de 1,62%.

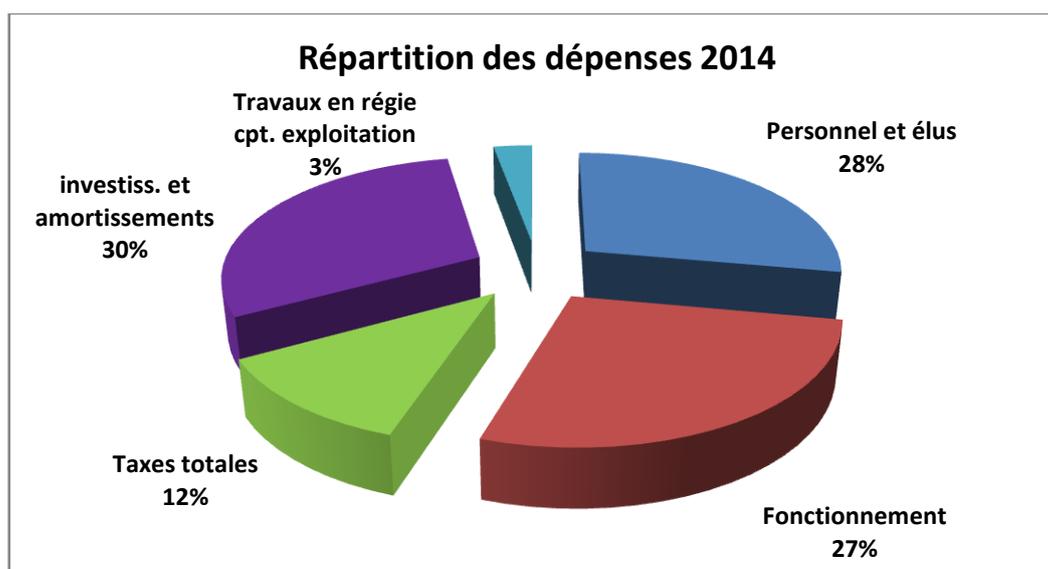


II.6 - Recettes d'exploitation de la collectivité

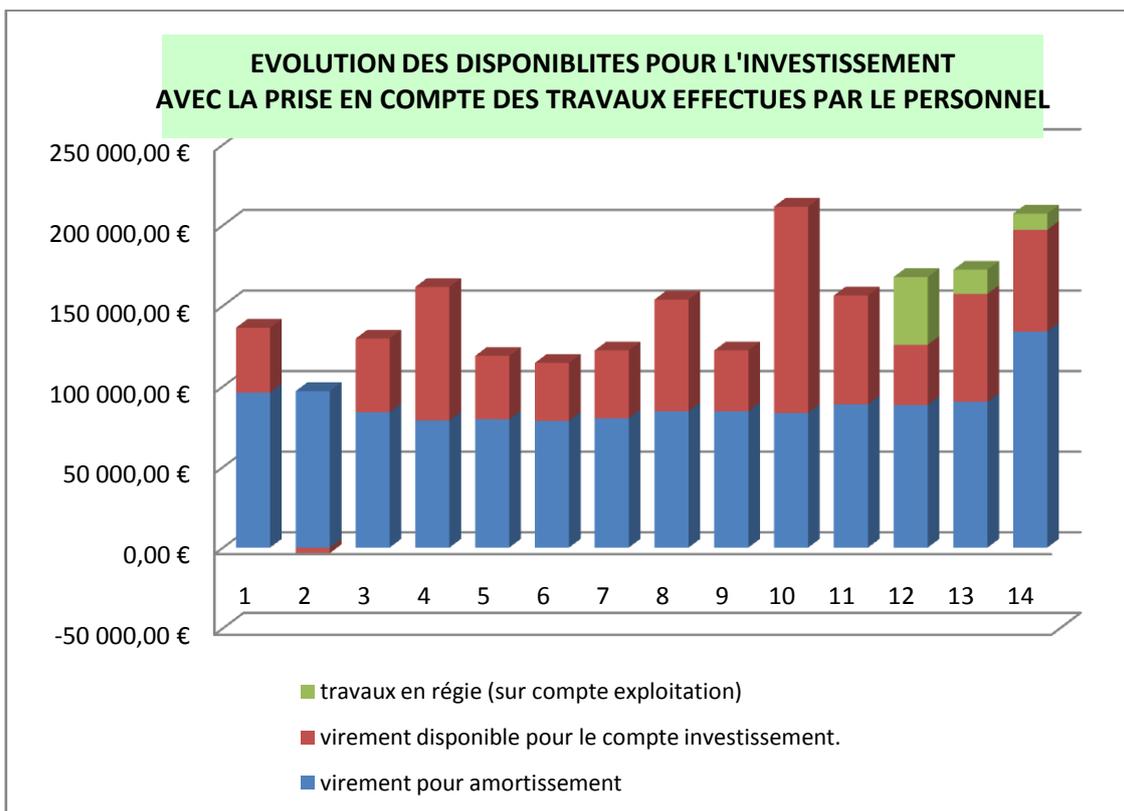
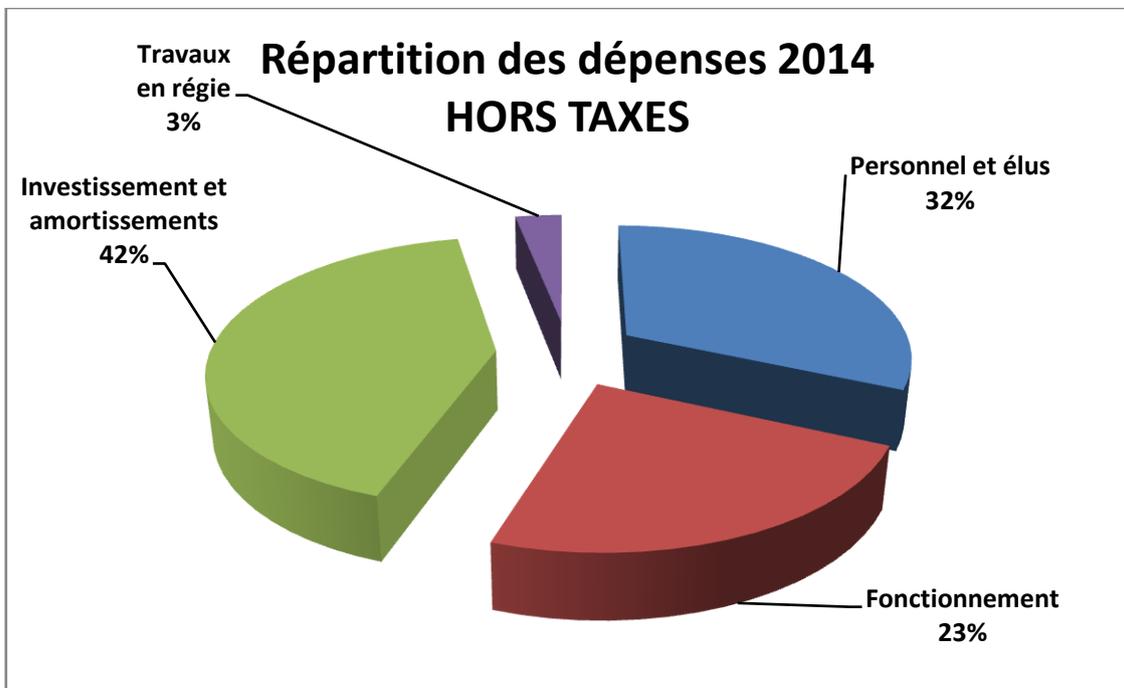
EXPLOITATION	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014
DEPENSES	359 762	410 909	468 415	456 099	484 996
RECETTES liées à la facturation du service	487 708	478 395	505 813	523 080	548 109
- Dont vente d'eau domestique	203 523	214 928	219 292	235 428	233 567
- Dont vente d'eau non domestique	104 915	113 826	116 095	119 133	118 897
- Dont régularisation des ventes d'eau					
AUTRES RECETTES					
- Recettes de volumes exportés	12 748	13 077	17 114	16 944	12 986
- Régularisation de volumes exportés					
- Contribution d'autres services					
EXCEDENT ANTERIEUR	154 306	31 253	98 740	136 138	203 119
EXCEDENT DE CLOTURE	282 252	98 740	136 138	203 119	266 232
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	805 842	497 088	159 251	97 769	135 268
TOTAL DES RECETTES	554 843	712 453	193 829	381 996	461 214
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE					
EXCEDENT DE CLOTURE ou DEFICIT	250 999	215 365	34 578	284 227	325 946
EXCEDENT GLOBAL	31 253	314 105	170 716	487 346	592 178

Commentaires :

Pour 1€ de recettes d'exploitation la part :	En 2010	En 2011	En 2012	En 2013	En 2014
Des salaires (dont indemnités des élus)	0,30	0,31	0,29	0,30	0,28
De l'entretien et du fonctionnement	0,27	0,27	0,25	0,30	0,27
Des intérêts des emprunts	0	0	0	0	0
Des taxes et divers	0,11	0,07	0,15	0,04	0,12
Des amortissements, excédents disponibles à l'investissement et travaux en régie	0,32	0,35	0,31	0,36	0,33



*Les travaux (hors entretien) effectués par le personnel sont pris en compte et participent à l'effort d'investissement pour la rénovation du réseau.
 Les objectifs destinés à conserver au moins 30% pour les dépenses d'investissement et ajuster le prix du m3 à la variation de l'indice des prix à la consommation sont maintenus.
 Ainsi, le syndicat n'a pas besoin d'avoir recours à l'emprunt pour financer ses investissements.*



III - INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE D'EAU POTABLE

III.1 - Résultats du contrôle réglementaire sur les eaux distribuées

Indicateurs fournis par l'Agence Régionale de la Santé.

RESULTAT DES ANALYSES FAITES AU RESEAU DE LA SOURCE DELA XATTE

(Dont 2 analyses faites sur le réseau de Renauvoid)

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non conformes	Pourcentage de conformité	Paramètres non conformes
Conformité bactériologique	13	1	92%	22/10/2014 Suite pollution accidentelle de la source d'uzemain
Conformité physico-chimique	13	0	100%	

Nitrates : moyenne 7,4 mg/l – limite de qualité : 50mg/l

Pesticides : l'eau est restée conforme pour l'ensemble des pesticides analysés.

Dureté (TH): 9,93°F

Agressivité : L'eau distribuée est légèrement agressive

Fluorures : Oligo-éléments d'origine naturelle. La concentration moyenne en fluor a été de 0.09 mg/l.

Conclusion : Eau épisodiquement contaminée, pouvant engendrer des risques de troubles gastro-intestinaux (diarrhées, vomissement) en particulier chez les populations fragilisées.

RESULTAT DES ANALYSES FAITES AU RESEAU DU FORAGE D'ESCLES

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non conformes	Pourcentage de conformité	Paramètres non conformes
Conformité bactériologique	15	2	87%	25/09/2014 et 27/10/2014 Suite pollution accidentelle de la source d'Uzemain
Conformité physico-chimique	15	0	100%	

Nitrates : moyenne 6,05 mg/l – limite de qualité : 50mg/l

Pesticides : l'eau est restée conforme pour l'ensemble des pesticides analysés.

Dureté (TH): 16,05°F

Agressivité : L'eau distribuée est à l'équilibre.

Fluorures : Oligo-éléments d'origine naturelle. La concentration moyenne en fluor a été de 0.18 mg/l.

Conclusion : Eau épisodiquement contaminée, pouvant engendrer des risques de troubles gastro-intestinaux (diarrhées, vomissement) en particulier chez les populations fragilisées.

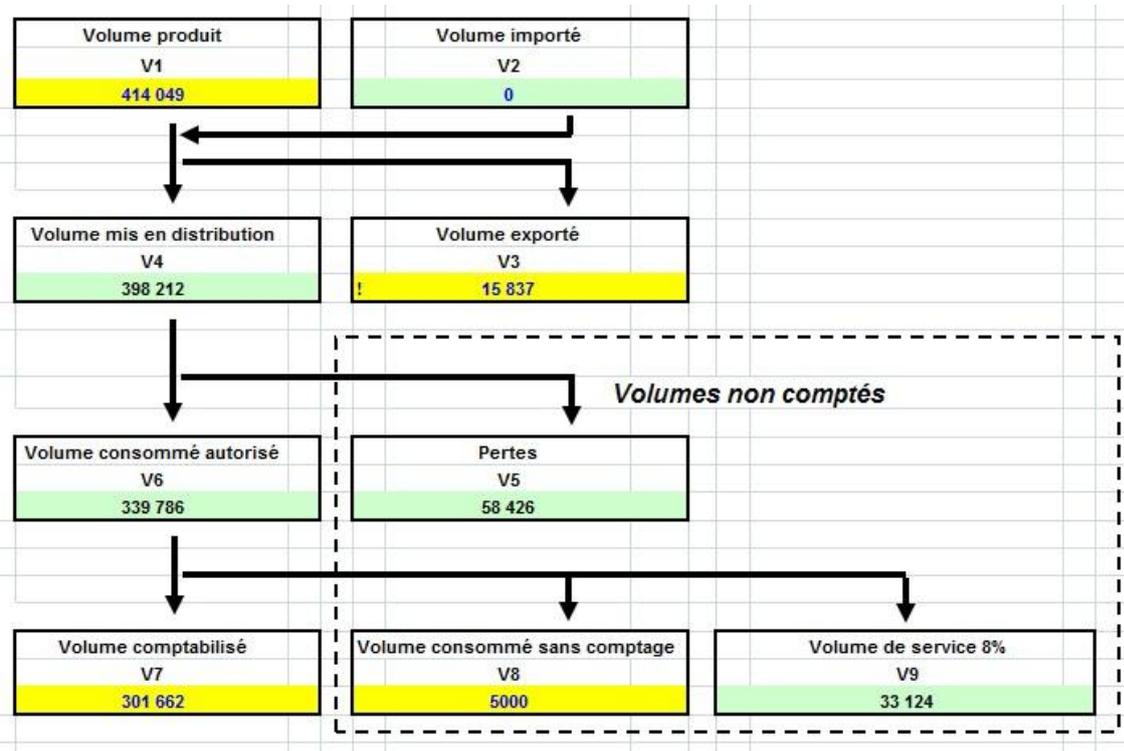
III.2 - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

		Gestion effective en totalité Oui/non	Nb. de points possibles	Nb.de points obtenus
A - Plan du réseau de collecte	Absence de plans du réseau ou plans couvrant moins de 95% du linéaire estimé du réseau de desserte.		0	0
	Existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95% du linéaire estimé du réseau de desserte.	Oui	10	10
	Mise à jour du plan au moins annuelle	Oui	10	10
B - Informations Sur les éléments constitutifs du réseau de distributions	Informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériaux).	Oui	10	10
	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	Oui	10	10
	Localisation et description des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs de sectorisation...) et des servitudes.	Oui	10	10
	Localisation des branchements sur la base du plan cadastral.	Oui	10	10
C - Informations sur les interventions Sur le réseau	Existence d'un plan pluriannuel de travaux de renouvellement des branchements	Non (inutile)	10	0
	Localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement).	Non En cours de création	10	0
	Existence d'un plan pluriannuel de travaux de renouvellement des canalisations	Non En cours de création	10	10
	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	En cours	10	10
	TOTAL			100



*Elèves en visite à la station de pompage :
classe maternelle de Charmois-l'Orgueilleux*

III .3 - Rendement du réseau de distribution :



LEGENDE :

Volume produit (V1) : volume issu des ouvrages de production du service pour être introduit dans le réseau

Volume importé (V2) : volume d'eau potable en provenance d'un service d'eau extérieur

Volume exporté (V3) : volume d'eau potable livré à un service d'eau extérieur

Volume mis en distribution (V4) : se calcule de la façon suivante : $V1+V2-V3$

Pertes (V5) : se calcule en faisant $V6-V4$

Volume consommé autorisé (V6) : se calcule de la façon suivante : $V7+V8+V9$

Volume comptabilisé (V7) : ce volume résulte des relevés des appareils de comptage des abonnés

Volume consommateurs sans comptage (V8) : volume utilisé sans comptage par des usagers connus, avec autorisation. Ce volume est un volume estimé par le service. Il doit normalement être égal à 0.

Volume de service du réseau (V9) : volume utilisé pour l'exploitation du réseau de distribution (lavage filtre, purges,...). Ce volume est un volume estimé par le service.

Rendement primaire du réseau de distribution :

Se calcule de la manière suivante : $(\text{Volume comptabilisé} + \text{Volume exporté}) \times 100$ divisé par la $(\text{Production} + \text{Importation})$

Pour l'année 2014, le rendement primaire est de :

76,68 %

Rendement net du réseau de distribution :

Se calcule de la manière suivante : $(\text{Volume consommé autorisé} + \text{Exportations}) \times 100$ divisé par la $(\text{Production} + \text{Importation})$

Pour l'année 2014, le rendement net est de :

85,89 %

Indice linéaire des volumes comptés :

Se calcule de la manière suivante : $(\text{Volume mis en distribution} - \text{Volume comptabilisé})$

divisé par le linéaire du réseau de desserte et par le nombre de jours de l'année

Linéaire compté de km **190**

Pour l'année 2014, l'indice linéaire des volumes comptés est de :

1,39 m3/km/jour

Indice linéaire de pertes en réseau :

Se calcule de la manière suivante : $(\text{Volume mis en distribution} - \text{volume consommé autorisé})$

divisé par le linéaire du réseau de desserte et le nombre de jours dans l'année.

Pour l'année 2014, l'indice linéaire de perte du réseau est de:

0,84 m3/km/jour

Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable:

Se calcule de la manière suivante : moyenne annuelle du linéaire de réseaux renouvelés au cours des cinq dernières années

divisé par la longueur du réseau

1%

III.4 – Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau : 100%

Travaux terminés en 2011



IV - FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

IV.1 - Montants financiers des travaux engagés lors du dernier exercice budgétaire

Montants des subventions de collectivités ou d'organismes publics et des contributions du budget général pour le financement de ces travaux :

Autofinancement du syndicat amortissements compris : **197 168 €**
(157 926 € en 2013)

Subventions de l'agence de bassin Rhône Méditerranée Corse : **42 930 €**

IV.2 – Branchements en plomb: Il n'existe pas de branchement en plomb sur le réseau du syndicat.

IV.3 – Etat de la dette

Avance de trésorerie à titre de subvention de l'agence de bassin Rhône Méditerranée & Corse : capital à l'origine : **107 190€**

Annuité : 11 910€

Reste à amortir : **35 730€**

IV.4 – Montant des amortissements réalisés

Amortissement des investissements :

Du compte d'exploitation vers le compte recettes d'investissement : **90 445,46€.**

Amortissement des subventions :

Du compte recettes d'exploitation vers le compte dépenses d'investissement : **77 897€.**

IV.5 – Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et ses performances environnementales

Le programme de remplacement des conduites pour améliorer la qualité de l'eau est établi pour les territoires de Charmois l'Orgueilleux (la NeuveVerrerie), Uzemain, Maupotel, Escles, Bonvillet, Dombasle, Les Vallois, Sans Vallois, Senonges. L'établissement d'une cartographie numérique est à l'étude.

IV.6 – Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours des derniers exercices

Le programme de travaux de réhabilitation des stations de pompage s'est terminé en 2009.

Bilan financier global (pluriannuel)
Montant des travaux : 1 196 543 €
Subventions conseil général : 583 680€
Agence de bassin : 178 600€
Avance à taux 0% : 119 100€
Total des aides : 881 380€
A la charge du syndicat : 315 163€



Le programme de travaux de réhabilitation des réservoirs et de la protection de la ressource s'est terminé en 2011

Bilan financier global (pluriannuel)

Montant des travaux : 938 373 €
Subvention du conseil général : 371 596 €
Subvention de l'agence de bassin : 74 751 €
Subvention complémentaire des Fonds de Solidarité Rurale : 214 996 €
Total des subventions : 661 343 €
A la charge du syndicat : 277 030 €
Taux global de subventions : 70,48 %



V. – ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DOMAINE DE L'EAU

V.1 - Montant des abandons de créance ou de versements à des fonds de solidarité

(en application de l'article L115 -3 du code de l'Action Sociale de la Famille)

Aucun abandon de créance.

V.2 – Descriptifs et montants financiers des opérations de coopération décentralisée conduites (en application de l'article L1115-1-1 du C.G.C.T)